

**DECISION DU MAIRE**

prise en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Décision n° 2023-28 à 30**

**RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le maire de la Commune de Montrevel-en-Bresse,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 210-1, L. 211-1 et suivants, L. 213-1 et suivants et L. 300-1 ;

Vu le plan local d'urbanisme du SIVOM d'agglomération de Jayat-Malafretaz-Montrevel approuvé par délibération du comité syndical le 6 mai 2013, modifié par délibération les 24 novembre 2014, 30 juin 2016 et 6 février 2020

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2013 instaurant un droit de préemption urbain sur les zones urbaines ou à urbaniser du territoire de la commune de Montrevel-en-Bresse ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 donnant délégation au maire, et notamment au 15° lui permettant d'exercer le droit de préemption ou de le déléguer à l'occasion d'une aliénation ;

**DÉCIDE**

- **N° 2023-28** : de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les biens suivants : DIA enregistrée sous le n° DIA00126623D0019, déposée le 10 juillet 2023 par Maître Emmanuel DAUBORD, notaire à ATTIGNAT (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AB 153, situé 12 rue du 19 mars 1962.
- **N° 2023-29** : de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les biens suivants : DIA enregistrée sous le n° DIA00126623D0020, déposée le 17 juillet 2023 par Maître Eric PLANCHON, notaire à MONTREVEL-EN-BRESSE (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AK 54,201,202,203,204, situé 79 place du tilleul, le Pré.
- **N°2023-30** : de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les biens suivants : DIA enregistrée sous le n° DIA00126623D0022, déposée le 23 août 2023 par Maître Eric PLANCHON, notaire à MONTREVEL-EN-BRESSE (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AC 92, situé 28 Grande Rue

A Montrevel-en-Bresse, le 6 septembre 2023

Le Maire

  
Jean-Yves BREVET



The seal is octagonal with a blue border. The text 'MAIRIE DE MONTREVEL-EN-BRESSE' is written around the top inner edge, and '01240 (AIN)' is at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above. Below the coat of arms, the words 'LIBERTÉ' and 'ÉGALITÉ' are visible.